

COMPTE RENDU – CHSCT du 19/06/2012

*Les représentants FO DGFIP 85 pour ce CHSCT :
Sébastien BENARD, Stéphane GUIBERT et Sébastien LIEVRE*

Notre déclaration liminaire :

Monsieur le Président,

Les représentants FORCE OUVRIERE ne cessent de vous affirmer depuis de longs mois que la situation dans les services est inacceptable du fait des insuffisances d'emplois et des réorganisations de services. De nouvelles mesures et regroupements ont été annoncés lors des différents groupes de travail ayant eu lieu ces dernières semaines à Bercy : numérisation des 2042, regroupement des services du cadastre en pôles départementaux, fusion Hypothèques et service de l'enregistrement, mise en place de pôles de contrôle du patrimoine et des revenus, ainsi qu'une restructuration envisagée de plusieurs services à Jaurès, etc...

Toutes ces annonces ne sont pas faites pour rassurer les personnels qui n'ont déjà plus de repères dans cette administration en perpétuel remue-ménage...

Nous vous rappelons donc nos propos du dernier CHSCT, à savoir que toutes ces politiques successives de restructurations des services et de suppressions d'emplois ont déjà considérablement dégradé la qualité des missions de service public et les conditions de travail des agents avec des conséquences néfastes pour leur santé. Le mal-être et la souffrance exprimée par les agents ont un lien direct avec le travail et il faut appréhender ces questions dans leur dimension collective et non plus seulement individuelle.

Malgré ces constats, la Direction Générale continue d'avancer aveuglément alors que la situation actuelle des services exige des moyens de prévention et d'action. Cette situation exige également que vous preniez vos responsabilités en tirant la sonnette d'alarme en dénonçant avec nous les effets néfastes engendrés par cette politique de restructuration continue des services pour tenter d'absorber les nombreuses suppressions d'emplois.

Car vous le savez pertinemment, même si vous refusez publiquement de l'admettre, les suppressions d'emplois sont la cause principale de la dégradation des conditions de travail à la DGFIP.

Comment comptez-vous, Mr Le Président, répondre à cette demande unanime des agents de leur garantir un climat serein dans les services afin qu'ils puissent accomplir normalement leur mission de service public ? En restructurant et en regroupant les services, en supprimant davantage d'emplois ?

Nous vous le rappelons une fois de plus, vous avez une obligation de résultat pour protéger la santé de vos collaborateurs.

Lors du dernier CHSCT, nous vous avons interpellé dans notre déclaration liminaire sur des situations individuelles dramatiques, de plus en plus nombreuses, que vivent certains de nos collègues.

Nous réitérons notre demande que des enquêtes soient menées par le CHSCT, conformément à la circulaire du 29 février 2012, afin d'en analyser les causes multiples et le lien éventuel avec les conditions de travail. Car nous savons que des conditions dégradées de vie au travail ont inévitablement un impact sur les conditions de vie des agents.

Les représentants FORCE OUVRIERE abordent donc ce CHSCT avec toujours la même volonté de défendre l'intérêt de l'ensemble des agents qui exercent leurs missions sous pression et avec beaucoup d'inquiétude pour leur avenir.

F.O.-DGFIP exige l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, des réorganisations et restructurations de services et le maintien de toutes les missions.

REPONSES DU DIRECTEUR :

Le Directeur joue son rôle d'alerte. La situation des emplois est une situation difficile et tendue. Celui-ci nous affirme qu'il signale régulièrement la situation auprès de la Direction Générale. Mais il reste dans son rôle de Directeur en faisant remonter les problèmes tout en faisant fonctionner les services avec les moyens disponibles.

Concernant nos demandes d'enquêtes relatives aux risques psychosociaux, le directeur nous rappelle qu'une enquête est un outil particulier encadré et prévu pour être utilisé à bon escient. Les enquêtes prévues par les textes portent sur le fonctionnement des services et non sur des situations individuelles.

Selon le Directeur, tous les nouveaux outils (DUERP « document unique d'évaluation des risques professionnels » + EDD « espaces de dialogue » + TBVS « tableau de bord de veille sociale »). ne sont pas des « gadgets ». Certes, ils n'apportent pas de réponses parfaites mais demeurent des outils d'expression à ne pas négliger car il n'y a pas de petits sujets.

Concernant les risques les plus complexes (risques organisationnels et psychosociaux), nous insistons sur la nécessité d'une sensibilisation permanente des encadrants sur ces sujets, par la Direction départementale. Le directeur approuve et nous confirme qu'il s'agit là d'une orientation forte et permanente, le but étant d'avancer progressivement.

VISITE DU CHSCT à POUZAUGES et MONTAIGU le 15/06/2012 :

*** Pouzauges :**

Nous signalons les difficultés matérielles rencontrées par les personnels (isolation défectueuse, pièce non chauffée, mobilier à revoir : chaises, vue sur la rue, barre de seuil du sas à revoir, etc...).
Inquiétude des agents face à la suppression d'un emploi prochainement.

*** Montaigu :**

Les conclusions de l'étude acoustique conduisent à revoir certains cloisonnements.
Problèmes signalés dans le coin repas : encombrement, porte extérieure à revoir)
Manque de moyens humains pour faire face aux charges de travail, notamment depuis l'arrivée de l'activité de la Trésorerie de St Fulgent.

Lors de cette discussion est abordé les conditions difficiles d'installation des membres de l'équipe de renfort sur certains sites (postes de travaux parfois inadaptés, même si cette situation est relativement rare). La Direction s'engage à aborder prochainement le sujet avec les chefs de service afin qu'il veille à la bonne installation des membres de l'équipe de renfort.

COMMISSION IMMOBILIERE DU CHSCT sur MORTAGNE :

Réinstallation de la Trésorerie de Mortagne dans de nouveaux locaux.
Les demandes de modifications signalées par la commission immobilière du CHSCT ont été prises en compte par l'architecte : poste d'accueil, bloc sanitaire revu, localisation du coffre, espace polyvalent, meilleure visibilité sur l'accueil, etc...)

LIEUX DE CONSULTATION MEDICALE :

La Vendée disposait encore de 4 lieux de consultation médicale utilisés par le Dr Bailly pour rencontrer les agents du Département.
La Direction Générale souhaite, sans aucune explication, revoir ce maillage et propose ainsi la fermeture du local de Fontenay le Comte.
FO DGFIP 85, ainsi que tous les autres syndicats se prononcent contre cette fermeture qui n'a aucun sens. Les collègues du sud Vendée devront donc prochainement se déplacer à La roche sur Yon pour les visites médicales...
Il ne restera alors en Vendée plus que 3 lieux de consultation médicale : Challans, Les Sables d'Olonne et La Roche sur Yon. En quelques années, les agents vendéens auront perdu la moitié de leurs sites de consultation médicale : Les Herbiers, Luçon et maintenant Fontenay Le Comte. Tout le sud-est vendéen se retrouve ainsi isolé et la médecine de proximité n'est plus une priorité de notre Direction Générale, ce que nous déplorons.

NOUVELLES ACTIONS FINANCEES PAR LE CHSCT :

- * Rayonnages mobiles à Mortagne.
- * Agrafeuse électrique pour la Paierie Départementale.
- * Remplacement de moquette CH La roche / Yon.
- * Achat de repose poignet.
- * Achat de dazeer.
- * Détecteurs de présence pour éclairage à Challans.

QUESTIONS DIVERSES : *Création du SIP des Sables d'Olonne :*

Comme la Direction nous l'avait confirmé lors du précédent CHSCT, la maîtrise d'oeuvre est assurée directement par la Direction Générale et un architecte devait être choisi rapidement mais ce n'est toujours pas le cas à ce jour...
Le cahier des charges précise que l'aménagement de l'espace doit se faire en repartant de l'étude ergonomique déjà réalisée. L'immeuble sera désamianté dans les parties réaménagées.
Faute d'informations fiables et certaines, le Directeur nous confirme ne pas être en mesure actuellement de présenter le calendrier des travaux aux agents concernés. Il nous affirme être en contact permanent avec la Centrale pour débloquer la situation. L'hypothèse d'un nouveau calendrier n'est donc plus à exclure...
Nous insistons à nouveau auprès de la Direction pour leur signaler que les agents ne souhaitent pas travailler pendant les travaux sur le site. Mais le directeur nous confirme que toutes les mesures de protection seront prises de manière à limiter au maximum les désagréments pour les personnels. Nous demandons que des mesures de protection renforcée spécifiques soient prises pour éviter la diffusion massive de poussière pendant les travaux. Le Directeur en prend bonne note et ira sur site informer les personnels dès que le calendrier définitif des travaux sera arrêté, ce qui n'est toujours pas le cas à ce jour...